



TAMNIES



Bulletin municipal

24ème édition

Janvier 2015



Nouveau ! le site internet de la commune: **www.tamnies.fr**

Origine du nom: Tamniès

Tanièrs (en langue d'Oc)

L'origine est sans doute celtique, Tanaie est issu d'un mot gaulois tanno qui désigne le chêne, accompagné d'un suffixe latin (etum) à valeur collective. Tamnies à l'origine désignait donc une chênaie.

Le mot du maire	Page 3	La cuisine partagée et Tamnies en ballades	Page 25
Les commissions municipales	Page 4	Le petit patrimoine de Tamnies	Page 26
Le budget	Page 5, 6	Le Club Culture & Détente	Page 27, 28
L'état civil	Page 7	Dynami Sport	Page 29
Cantine et garderie	Page 8	Entente Marquay-Tamnies	Page 30
Paroles d'enfants (Ecole)	Page 9	Le Comité des Fêtes	Page 31
Labels pavillon Bleu, Village Fleuri	Page 10	Club informatique L2i	Page 32
Etang et irrigation	Page 11	Téléassistance Cassiopéa	Page 33
Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir	Pages 12, 13 Pages 14 à 19	Alma	Page 34
Infos tri, SICTOM		Guichet unique	Page 35
Le foyer rural et ses sections	Pages 20 à 24	Aides pour travaux économie d'énergie	Page 36
Danse contemporaine Le fil à la tête	Page 24	Recensement militaire	Page 37
		Fiche réflexe anti cambriolage	Page 38
		Infos carte identité	Page 39

En ce début d'année 2015, je tiens, en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale, à vous adresser à toutes et à tous, nos vœux de santé et de bonheur.

Que cette année soit pour vous, pleine de projets, de réussite et de joie.

Au mois de mars dernier, vous avez confié la gestion de notre commune à une équipe largement renouvelée et nous vous remercions de votre confiance.

Je souhaite remercier vivement toutes celles et ceux qui ont œuvré efficacement à votre service et, qui, pour des raisons diverses, ont souhaité prendre un peu de recul.

Je voudrais remercier, plus particulièrement, Gérard LABORDERIE, qui, pendant de nombreuses années n'a ménagé ni ses efforts, ni son temps et continue à nous faire profiter de son expérience.

Le nouveau conseil, déjà très engagé, s'est aussitôt mobilisé à votre service, prenant une part active pour la bonne marche de notre collectivité.

Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif dense et dynamique qui rayonne bien au delà de notre territoire. Nous ne pouvons que remercier vivement toutes celles et ceux qui s'impliquent sans compter et contribuent ainsi à donner une image très attractive de notre commune.

Notre commune vit également par son école, synonyme de jeunesse et d'avenir.

Grâce à l'implication d'une équipe mobilisée autour de notre institutrice, et au cadre dans lequel ils évoluent, nos enfants peuvent faire leur apprentissage scolaire dans les meilleures conditions.

Les effectifs devraient être en augmentation pour la rentrée prochaine.

Tout est fait et tout sera fait pour qu'enfants et leurs parents se sentent bien à TAMNIES.

Le début de mandat a été riche en travaux qui nous ont occupés jusqu'à la fin de l'été.

(assainissement collectif du bourg, réfection de 2 logements)

Nous allons continuer nos investissements en 2015 avec l'agrandissement du cimetière, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Pour les années à venir, nous devons être très prudents en terme de gestion et d'investissement.

Le désengagement progressif de l'Etat vis à vis des collectivités va se traduire non seulement par une baisse de nos dotations budgétaires mais aussi par des dépenses supplémentaires.

Par exemple: les permis de construire et tous les actes d'urbanisme ne seront plus instruits par la DDT à compter du mois de juillet 2015. C'est la communauté de communes qui en aura la compétence et la charge. Une contribution financière sera demandée à chaque commune en fonction du nombre de dossiers instruits.

Cette situation nous oblige à une gestion encore plus rigoureuse. Nous devons examiner toutes les pistes qui nous permettront de faire des économies et essayer de trouver des ressources nouvelles.

Toute l'équipe vous renouvelle son engagement pour relever ces nouveaux défis.

Très cordialement.



Le Maire
Bernard VENANCIE

Les commissions municipales

Agriculture-irrigation : M. Jean Paul Roulland, délégués : Mme Christelle Lamonzie, M. Michel Lamaze.

Bâtiments et équipements communaux : MM. Michel Lamaze, Bernard Venancie, Mme Lydie Lacombe, MM. Michel Huguet, Gérard Laborderie.

Communication : MM. Didier Gaillard, Michel Huguet, Mmes Christelle Lamonzie, Lydie Lacombe.

Ecole-cantine : MM. Samuel Phelip, Michel Lamaze, Mme Lydie Lacombe, M. Bernard Venancie.

Etang-tourisme : Mme Christelle Lamonzie, MM Samuel Phélip, Bernard Souffron, Gérard Laborderie.

Personnel : MM. Bernard Venancie, Bernard Souffron, Mme Valérie Chiotti, M. Michel Huguet, Mme Lydie Lacombe.

Voirie : MM. Bernard Souffron, Jean-Paul Roulland, Michel Lamaze, Bernard Venancie.

Petit patrimoine : M. Michel Huguet, Mme Valérie Chiotti, MM. Samuel Phélip, Gérard Laborderie, Bernard Venancie.

Comité de gestion pavillon bleu : M. Gérard Laborderie, Didier Gaillard, Michel Huguet.

Fleurissement : Mme Lydie Lacombe, Gérard Laborderie, Samuel Phélip, Joël de Sousa, Daniel Larivière, Nathalie Marillier, Joël Seyral

Infos budget 2014

Budget voté le 28 avril 2014

Montant de la section investissement : 404 607.44 €

Montant de la section fonctionnement : 376351.72 €

Taux d'imposition votés en 2014

Bâti : 18.37 % (identique depuis 2005)

Taxe impôt foncier non bâti : 129.62% (inchangé depuis 1999)

Taxe habitation : 11.22 % (inchangé depuis 1999)

Principaux programmes de travaux faits en 2014

Travaux assainissement du bourg : les travaux se sont terminés en juillet 2014.

Bilan des dépenses : 315 361.57 €

Rappel des subventions :

Conseil Général 98 015.60 €

Agence Adour Garonne 102 250.00 €

Nous avons perçu 60 782.50 € de subvention en 2014 (versement d'acomptes),
le solde sera perçu en 2015



*le 11 octobre 2014: inauguration de
l'assainissement collectif...*

et inauguration des logements communaux.

Travaux réhabilitation des logements communaux :

Dépenses : 160 923.98 €

Subventions attendues en 2015 : 65 620 €

Etat (DETR) : 25 420 €

Conseil Général : 15 000 €

Région : 25 200 €



Le petit logement (T2), façade vers l'église



Le logement T3, façade côté bourg

Travaux divers :

Portail automatisé à l'étang : 6993.38 €

Enfouissement des réseaux EDF et télécom le Castanet Est : 17207.60 €

Travaux de remise en état du parking école : 3103.20 €

Travaux prévus pour 2015 :

Agrandissement du cimetière, création d'un jardin du souvenir et aménagement d'un columbarium

Etat civil 2014

Naissances :

Selma FONJALLAZ, née le 24 janvier 2014 à Sarlat-domicile Favard

Aiden Patrick GABET, né le 4 mai 2014 à Sarlat -domicile Estampes

Sacha SEYRAL, né le 2 décembre 2014 à Sarlat-domicile le Petit Salignac

Parrainages républicain :

Margot LECOMTE, le 31 mai 2014

Mariages :

Aurélie LABORDERIE et Franck DI RENZONE, le 7 juin 2014

Magalie BAYLE -CHEYRAT et Christophe VINCHES, le 23 août 2014

Décès :

Georgette REQUIER, veuve BALMY, la Pénelie, le 2 janvier 2014

Jacky MAGNANOU, la Marchandie, le 14 janvier 2014

Pierre Rémy DELMOND, la Contie, le 26 janvier 2014

René GAUTHERIE, le Bousquet, le 3 juillet 2014

André GONTHIER, la Vidalie, le 4 novembre 2014

Amédée VERTUT, Estampes, le 20 novembre 2014

Marie-Jeanne TOURON veuve GINELLI, Galinat, le 23 décembre 2014

CANTINE-GARDERIE

A la rentrée scolaire 2014-2015 il y a 59 élèves au sein du RPI Marquay-Tamniès (regroupement pédagogique intercommunal).

27 élèves à Tamniès et 32 à Marquay.



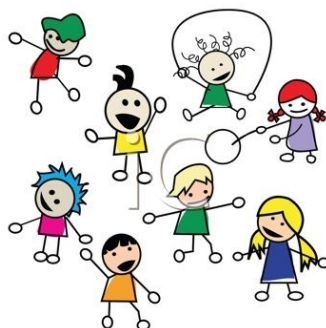
CANTINE-SCOLAIRE

Le prix de repas est inchangé soit 1.70€ le ticket.

Dépenses alimentaires : 8007.15€

Recettes : 3078 tickets à 1.70€ soit 5232.60€

Résultat de l'année 2013-2014 : -2774.55€



GARDERIE-PERISCOLAIRE

L'heure de garde est à 0.85€, goûter compris.

Dépenses : 665.75€ (achats pour les goûters)

Recettes : 2065.10€

Résultat de l'année 2013-2014 : +1399.35€

Les dépenses liées au personnel de l'école et à l'entretien des bâtiments ne sont pas pris en compte dans ces calculs.



"Paroles d'enfants" à suivre sur tamnies.fr

Notre école maternelle avec ses 26 élèves de la Toute Petite Section à la Grande Section se porte toujours aussi bien...dans le dynamisme permanent de ses projets pédagogiques et



culturels que vous pouvez suivre maintenant (presque en direct!) sur le site officiel de la commune: tamnies.fr

Grande nouveauté pour l'école, qui permet aux enfants d'y inscrire leurs petits mots d'écoliers hebdomadaires , ainsi qu'un résumé des activités de la semaine, le tout illustré de quelques photos. A cet effet, la tablette que le Père Noël nous avait apportée l'an dernier (grand merci en passant à tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre pour le bien-être et la culture des enfants: familles, municipalité, Club Culture et Détente, Foyer Rural, généreux donateurs...) n'aura jamais autant fonctionné pour illustrer au quotidien tous ces beaux moments de découverte et d'apprentissage; et le choix des photos est souvent difficile!!

Autre nouveauté de la rentrée 2014: la réorganisation de la semaine scolaire, dont le bilan de

ce premier trimestre s'avère tout à fait positif. Afin de préserver le temps de repos des plus jeunes, seuls les plus grands bénéficient chaque jour , en début d'après-midi, des activités périscolaires encadrées et animées par Sa-



bine Thomas... et Alexandra en anglais le vendredi. Tout cela pour le plus grand plaisir des enfants!

Rendez-vous donc sur la toile pour suivre le



parcours de notre classe... et bien sûr en fin d'année pour partager ensemble de véritables et indispensables moments de convivialité autour du spectacle de fin d'année du RPI et de l'exposition de peintures et de dessins organisée en partenariat avec M et Mme Beernaerts. À bientôt!!!

Anne Prigent

et l'équipe éducative de l'école maternelle

Aménagement des rythmes scolaires

A la rentrée scolaire de Septembre des nouvelles activités périscolaires ont été mises en place.

Elles sont animées par Sabine et Carole.

Alexandra Alphonse initie les enfants à l'anglais.



Label Pavillon Bleu

La commune a de nouveau eu le plaisir d'obtenir la label Pavillon Bleu en 2014.

La qualité de l'eau de baignade de l'étang, et la propreté du site dans son intégralité sont garanties par le label.

En plus de cela, tout comme le label « village fleuri », ce label prend en considération toutes les actions menées par la commune en matière d'économies de ressources naturelles, de développement durable.

Le comité de gestion Pavillon Bleu reste à votre disposition si vous êtes intéressés pour l'accompagner dans cette démarche ,ou en savoir plus.

Label villes et villages fleuris



Le jury du label , qui passe tous les 3 ans, viendra faire sa visite en 2016.

La commission du fleurissement , créée cette année (voir commissions municipales en page 5) poursuit cette année les projets initiés en 2014 : réfection des parterres avec plantations de vivaces, et création d'un jardin de curé de type médiéval, sous la mairie, réflexion sur une gestion raisonnée des espaces verts et fleuris, pour augmenter les économies d'eau, et gérer au mieux l'utilisation des produits phytosanitaires .

La mairie travaille en lien avec l'école, les petits s'occupent d'un carré d'aromatiques devant la garderie et des plantations dans l'enceinte de l'école, et ont un espace qui leur est réservé dans le jardin du curé.

Exemples d'actions menées pour les 2 labels :

- Broyage des déchets verts pour réaliser un paillis pour les parterres de la commune,
- Charte « zéro pesticides » signée par la commune,
- Formation des agents : certificat « certiphyto » (formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires), journée technique sur la taille « douce » des arbustes
- Plan de gestion des espaces verts élaboré avec la Communauté de Communes, déterminant les actions à mener en visant la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires, ou le remplacement par d'autres méthodes quand cela est possible

Etang



Fréquentation de l'été 2014 :

13773 entrées à plein tarif (le temps frais maussade n'a pas permis de réaliser un record d'affluence, mais les objectifs de recette du budget ont été atteints ...)

Recettes :

Entrées, pêches, demi tarifs : 25 432.00 €

Recettes de location du court de tennis : 533.00 €

Personnel à l'étang de Tamniès :

Florence Tripied, Claude Seyral, Daniel Larivière, Clémentine Laborderie, Jip Hoogstrate, Eloïse Soulié, Ilhou Bradu, Marie Thomas, Carole Seyral (animation structure gonflable)

Surveillants de baignade : Jérôme Doucet, Michaël Balayre, Julien Beauvais

Une nouvelle aire de jeux pour enfants a été installée au printemps dernier.

En été 2014, la pergola a permis de bénéficier d'un espace ombragé supplémentaire à côté de la buvette, et des animations ont été proposées : trampoline, structure gonflable pour les enfants. Pour clôturer la saison un concert a eu lieu en soirée le 24 août.

Irrigation

Recettes pour la consommation d'eau d'irrigation en 2014 : 4785.90 €

Nombre de m3 facturés : 25617

Tarifs : 0.30 € HT le m3 de 1 à 500 m3

0.15 € HT le m3 au-delà des 500 m3

Tarif des abonnements :

60 € HT pour un seul compteur

30 € HT pour les compteurs suivants

Nous vous rappelons qu'il relève de votre responsabilité de bien protéger vos compteurs d'eau et vos canalisations du gel, en vidangeant votre installation et en isolant vos compteurs.

Dans le cas contraire, en cas de dégât dû au gel vous devriez payer le remplacement de votre compteur.



Communauté
de communes

SARLAT PÉRIGORD NOIR

Adresse : Espace Economie Emploi
Place Marc Busson
24200 SARLAT LA CANEDA

Tél. : 05 53 31 90 20
Fax: 05.53.31.90.29
accueil.ccsn@sarlat.fr

Heures d'ouverture des bureaux :
8h30-12h 13h30-17h

Missions de la Communauté de Communes

Assainissement non collectif (SPANC)

Développement économique

Réseau de voirie communautaire

Protection du milieu naturel, protection de l'environnement (Agenda 21)

Favoriser l'accès au logement

Aide sociale (voir page suivante : infos sur le CIAS)

Travaux de voirie faits par la communauté de Communes en 2014

en 2014 très peu de travaux ont été réalisés, (route de Favard, de la Catie, et du Courtil, vers la Contie) beaucoup de travaux avaient été faits en 2013.

Nouvelle compétence : instruction des documents d'urbanisme à compter du 1er juillet 2015

Les services de l'Etat (DDT) ne vont plus instruire les demandes d'urbanisme, c'est la Communauté de Communes qui le fera, elle s'est dotée de la compétence, et va créer un service urbanisme. Pour les administrés la démarche reste inchangée : vous déposerez à la mairie vos demandes de CU, permis de construire et autres demandes en matière d'urbanisme, comme d'habitude.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S)

Michel Huguet est le conseiller municipal en lien avec le CIAS,
n'hésitez pas à le contacter pour toute vos questions



Coordonnées:

Le Colombier 24200 SARLAT LA CANEDA Tél. 05 53 31 88 88

ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h-fermé le mardi matin

Accueil téléphonique et physique du public

Informations -orientations

Prise de rendez-vous

Action sociale

Information-suivi dossiers

Logements sociaux

Dossiers MDPH-Handicap

Aide sociale

Accompagnement personnalisé

Suivi social

- Accès aux droits
- Impayés de loyers
- Expulsions
- suivi budgétaire
- Surendettement
- Fonds de solidarité logement
- Aide à l'énergie

Actions partenariales

- Projets évènementiels
- Actions de prévention (grippe, canicule)

Coordination gérontologique

- aide à la constitution de dossiers

Coordination des actions en faveur des personnes âgées au sein de la Communauté de Communes

- portage de repas
- restaurant du Colombier
- transport à la demande/bons taxis
- ateliers : informatique, bibliothèque à domicile/lecture, théâtre, sport adapté, aides aux aidants, « bien vieillir », mémoire, prévention routière

Continuons la mobilisation pour le tri !

Depuis 2009, la quantité d'ordures ménagères collectée en Périgord Noir a diminué de plus de 15 %. Dans le même temps, le volume de déchets triés augmentait de 80 %. Ainsi en 2014, 2 000 tonnes d'emballages ont été recyclées.

Trier permet de préserver nos ressources naturelles, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'économiser de l'énergie, de soutenir l'économie et l'emploi localement, mais aussi de contenir l'évolution des taxes d'enlèvement des ordures ménagères.

Nous sommes sur la bonne voie. Au profit de l'environnement mais aussi de nos impôts, puisque depuis six ans le Sictom du Périgord Noir est parvenu à faire diminuer les taux des taxes.

Mais attention, le geste du tri ne doit pas se perdre !



Bien au contraire il doit s'améliorer. Trop souvent nous constatons dans nos containers jaunes des objets ou des sacs qui ne devraient pas s'y trouver. Résultat, il arrive parfois que la totalité du container jaune finisse avec nos ordures ménagères. C'est ce que l'on appelle les refus de

tri.

Face à cela il n'y a pas d'autre solution que de rester vigilant en procédant à un tri de parfaite qualité. C'est notre intérêt à tous.

Déchèterie de Sarlat

« Rivaux » D6

☎ 05 53 29 86 47

Lundi au Samedi :

8h30-12h 30 / 14h-18h

Dimanches et jours fériés : fermée

30 % du poids des sacs noirs d'ordures ménagères,



sont constitués des déchets de repas et de jardin (épluchures / restes de fruits et légumes / feuilles mortes / tontes...). Rien n'est plus simple que de ne pas les déposer dans nos poubelles. Il suffit de les placer dans un composteur pour en faire du compost, utile à nos jardins.

Des efforts restent à faire!

Si, sur le SICTOM du Périgord Noir, l'amélioration du tri est importante, les nouveaux enjeux que nous imposent les Grenelles de l'environnement nécessitent de tous, des efforts.

A Tamnies, en 2014, les tonnages collectés sont de: 103.48 tonnes pour les ordures et 17.71 tonnes pour le tri. C'est mieux qu'en 2013 !

Alors n'oublions pas que c'est au quotidien que se gèrent nos déchets. Verre, papier, encombrants, végétaux, produits électriques peuvent être recyclés, s'ils sont triés.

Vous avez des questions sur le tri, vous cherchez une déchèterie ?

En savoir plus :

www.sictom-perigord-noir.fr

05.53.29.87.50

COMPARATIF DES **RATIO** KG/HAB ENTRE 2013 ET 2014

61 COMMUNES

COMMUNES	RATIO OM 2013	RATIO OM 2014	Evolution en %	RATIO CS 2013	RATIO CS 2014	Evolution en %
ALLAS LES MINES	334	263	-21,26	46	64	39,13
ARCHIGNAC	220,8	201,3	-8,83	16,8	29,6	76,19
AUBAS	226,9	224	-1,28	29,7	36,98	24,51
BEYNAC	468,7	430,25	-8,20	41,06	59,3	44,42
BEZENAC	344	334,8	-2,67	54,05	69,61	28,79
BORREZE	177,6	188,6	6,19	22	35,57	61,68
BOUZIC	253,9	286,09	12,68	32,7	47,73	45,96
CALVIAC	241,2	237,61	-1,49	29,7	36,8	23,91
CARLUX	254,6	255	0,16	28,3	45,29	60,04
CARSAC	379,1	376,66	-0,64	39,6	47,54	20,05
CASTELNAUD	471,46	498,49	5,10	36,8	64,62	75,60
CAZOULES	255,36	238,13	-6,75	29,1	43,81	50,55
CENAC	274,5	299,83	9,23	31,4	54,97	75,06
DAGLAN	397,9	384,42	-3,39	38,4	58,35	51,95
DOMME	417,3	406,58	-2,57	35,9	46,3	28,97
FANLAC	223,19	275	23,21	26,6	35,29	32,67
FLORIMONT	275,3	269,43	-2,13	28,8	38,87	34,97
GROLEJAC	294,7	315,46	7,04	29,4	42,87	45,82
JAYAC	208,7	213,09	2,10	23,3	44,4	90,56
LA CHAPELLE AUB	280,5	274,07	-2,29	36,7	41,25	12,40
LA ROQUE	452,7	439,65	-2,88	55,4	64,31	16,08
LES EYZIES	501,7	493,11	-1,71	60,5	76,9	27,11
LES FARGES	250,5	272,2	8,66	29,9	42,65	42,64
MARCILLAC	218,8	215,56	-1,48	21,1	30,25	43,36
MARQUAY	231,9	215,82	-6,93	30,9	42,83	38,61
MEYRALS	294,3	263,23	-10,56	28,2	44,99	59,54
MONTIGNAC	361,8	364,78	0,82	37,2	44,38	19,30
NABIRAT	202	186,53	-7,66	28,9	38,32	32,60
ORLIAGUET	370,2	295,15	-20,27	53,1	83,1	56,50
PAULIN	194,6	153,26	-21,24	20,7	27,7	33,82
PEYRILLAC	255,6	239,23	-6,40	35,4	45,15	27,54
PEYZAC	241,3	242,7	0,58	66,8	66,48	-0,48
PLAZAC	222,26	196,86	-11,43	9,64	46,92	386,72
PRATS DE CARLUX	230,2	230,99	0,34	18,8	34,05	81,12
PROISSANS	216,2	209,69	-3,01	21,3	23,4	9,86
SALIGNAC	322,45	312,75	-3,01	42,3	48,71	15,15
SARLAT	429,5	434,33	1,12	33,8	45,56	34,79
SERGEAC	275,04	253,18	-7,95	24,33	50,86	109,04
SIMEYROLS	202,7	159,18	-21,47	32	41,48	29,63
ST AMAND DE COLY	299	268,18	-10,31	31	41,91	35,19
ST ANDRE	211,2	196,25	-7,08	24,6	34,69	41,02
ST AUBIN	278	242,79	-12,67	40,5	49,92	23,26
ST CREPIN	335,1	331,66	-1,03	44	59,57	35,39
ST CYBRANET	342,5	327,32	-4,43	44,2	52,5	18,78
ST GENIES	263,8	230,75	-12,53	29,7	40,2	35,35
ST JULIEN	292,5	265,04	-9,39	31	40,47	30,55
ST LAURENT	296,8	262,29	-11,63	33,7	37,09	10,06
ST LEON	369,5	387,18	4,78	45,4	54,86	20,84
ST MARTIAL	255,8	254,54	-0,49	28,1	39,04	38,93
ST POMPON	236,2	239,23	1,28	19,8	30,18	52,42
ST VINCENT COSSE	287,8	261,23	-9,23	38	48,57	27,82
ST VINCENT PALUEL	242,5	240,61	-0,78	34,2	33,39	-2,37
STE MONDANE	205,8	196,45	-4,54	33	38,43	16,45
STE NATHALENE	286,6	276,46	-3,54	31,1	41,98	34,98
TAMNIES	326,89	273,03	-16,48	51,5	46,72	-9,28
THONAC	358,66	397,35	10,79	32,97	69,39	110,46
VALOJOUX	223,7	194,53	-13,04	39,7	45,14	13,70
VEYRIGNAC	187	178,61	-4,49	30,2	37,46	24,04
VEYRINES	235,7	201,24	-14,62	50	46,04	-7,92
VEZAC	364,7	412,9	13,22	34,1	50,4	47,80
VITRAC	315,8	315,46	-0,11	37,2	41,8	12,37
Moyenne SICTOM sans déchèterie	290,0	280,33	-3,55 %	34,3	46,2	42,56 %

TAMNIES

Vos sacs jaunes et noirs sont disponibles



Mardi 31 Mars

8h30 –12h30 et 13h30-17h00:
Devant Ecole

Autres permanences

LECLERC (SARLAT)

**Mercredis 25 mars
et 1er avril**

9h30-18h

*Verre et Papier Toujours
Séparément!*



pots, bocaux , bouteilles



journaux, magazines, prospectus

*Il y en a sur
chaque commune!*



Infos diverses liées à la gestion des déchets

Composteurs

Les personnes qui n'ont pas reçu de composteurs lors de la distribution précédente, faite par le SICTOM, sont invitées à le signaler à la mairie.

Rappel : Que peut-on composter ?(source : gerbeau.com)

Facile à composter

Déchets de cuisine

Epluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'oeuf, marc de café, filtres en papier, restes alimentaires divers...

Déchets de jardin : gazon tondu, feuilles exemptes de maladies...

Déchets de maison : cendres de bois, papier journal, bouquets fanés, sciures, mouchoirs en papier...

Plus difficile

Déchets de taille et branchages en général : il vous faudra un broyeur de déchets de jardin

noyaux, os, trognons de choux...

cartons épais

Pas possible

Déchets inorganiques = plastique, verre, métaux...

Ramassage des encombrants

La mairie propose également un ramassage **occasionnel** des encombrants pour les personnes qui ne peuvent pas les emmener à la déchetterie, sous réserve de s'inscrire à la mairie et de pouvoir attendre : il faut qu'il y ait suffisamment de demandes pour ne pas faire un trajet à mi-charge ou pour peu de choses.

Benne à ferraille

Une benne à ferraille sera mise à disposition :

Au bourg du lundi 2 mars au dimanche 8 mars 2015 inclus

Au Petit Salignac du lundi 9 mars au dimanche 15 mars 20145 inclus

À la Castagnade du lundi 16 mars au dimanche 22 mars 20145inclus

**Pour tout renseignement, contacter
le SMD3 au 05 53 74 36 77**

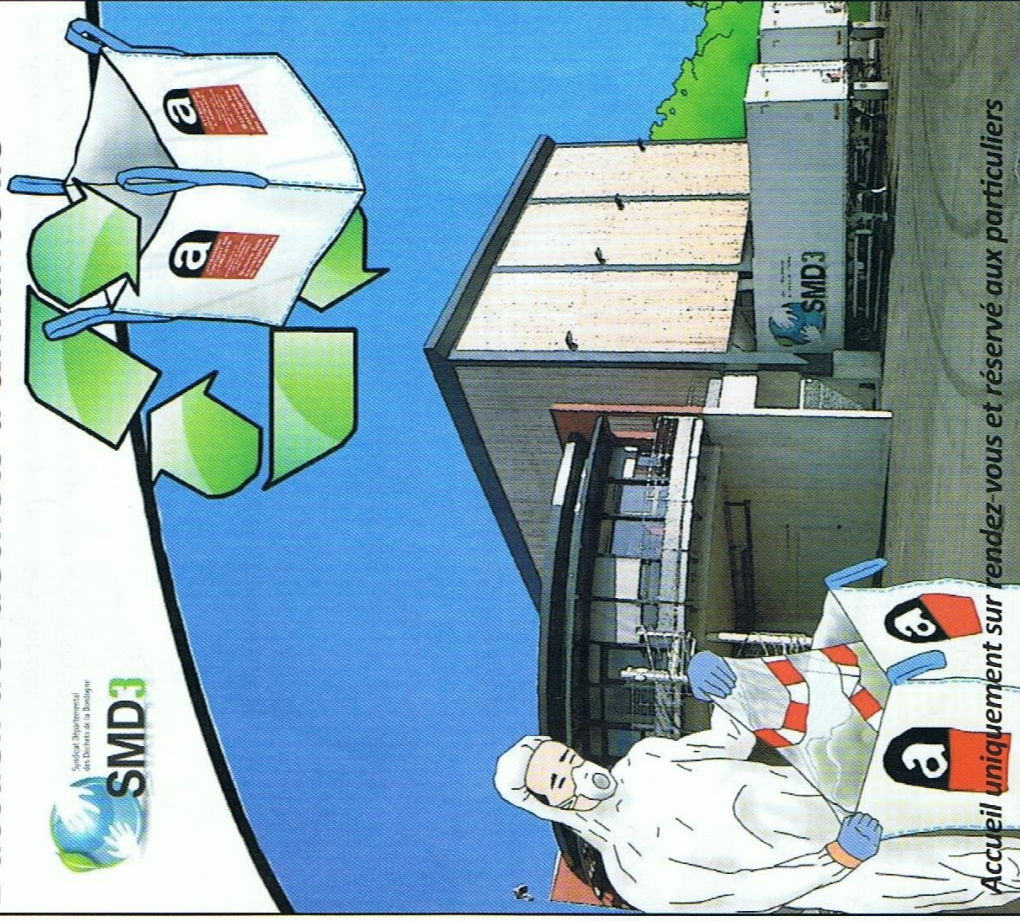
**Accueil uniquement sur
rendez-vous et réservé aux
particuliers.**
Gratuit jusqu'à 100 kg par an.



La Rampsolle - 24660 COULOUNEIX-CHAMIER
contact@smd3.fr Tél. 05 53 45 58 90

**Un nouveau service pour les
particuliers :**

L'accueil des déchets d'a**miante lié**



Accueil uniquement sur rendez-vous et réservé aux particuliers

Se protéger :

L'amiante est une fibre minérale de 400 à 500 fois moins épaisse qu'un cheveu, et pouvant provoquer de graves maladies respiratoires.

C'est pourquoi il est nécessaire de **s'équiper d'une tenue de protection** tels que les **gants**, un **masque** à poussière et une **combinaison** jetable.

Les **dispositifs d'emballage** sont fournis **gratuitement** sur site. Le SMD3 met à votre disposition un rouleau de film afin d'emballer vos déchets ou des sacs "big bag".

Quels types de déchets amiantés sont concernés ?

Les déchets admis sont **uniquement les déchets d'amiante lié** à des matériaux inertes et ayant conservé leur intégrité (couverture, canalisation...)

Tout matériau friable sera refusé (enduit projeté, isolant...), il devra être pris en charge par une entreprise spécialisée en désamiantage.

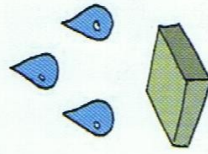
Comment apporter vos déchets d'amiante lié ?



Se renseigner des dates d'apport sur les différents centres de transfert au **05 53 74 36 77**



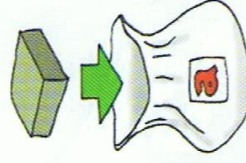
Porter les E.P.I



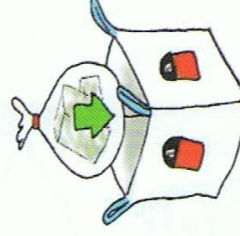
Humidifier à l'aide d'un pulvérisateur les déchets d'amiante lié.



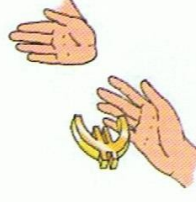
Ne pas scier, percer, casser afin de minimiser la propagation des fibres.



Conditionner les déchets sous film ou sac transparent hermétique et de manière manportable.

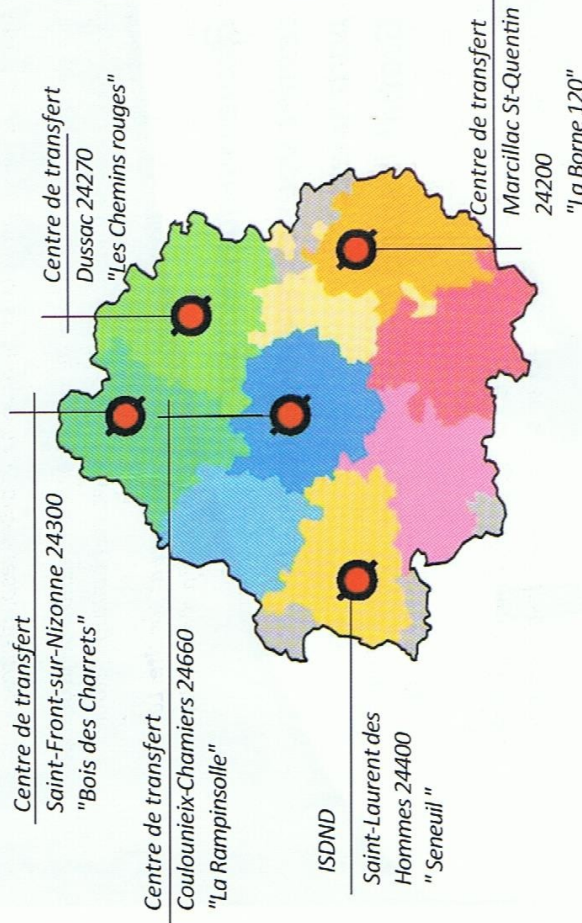


Le jour de dépôt, placer les déchets dans le big bag.



Gratuit jusqu'à 100 kg par an.

Où apporter vos déchets d'amiante lié ?



*Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre à l'une où l'autre de nos activités.*

Jean Luc Bugat

Un début prometteur !

Pour ma première en tant que président, permettez-moi d'abord de remercier l'ancienne équipe et plus particulièrement nos deux anciens président Didier Gaillard et Alain Cacheleux qui ont su développer notre foyer, le dynamiser tout en conservant son esprit d'éducation populaire et sa convivialité.

Avec près de 90 adhérents (habitants de Tamnies et des villages alentours) répartis dans 6 sections: théâtre adultes, théâtre jeunesse, chorale, danse, gymnastique et maquettes, notre foyer se porte bien et est très régulièrement représenté sur le département, dans notre pays et aussi à l'étranger.

La soirée inter-section aura lieu cette année le 07 mars. Elle permet de nous retrouver, d'échanger autour d'une soirée à thème et d'un bon repas.

D'autres dates sont à retenir: dès janvier, le samedi 24 la troupe adulte du foyer présentera pour la dernière fois à Tamnies la comédie "Qui est Mr Scmitt ?". Le 08 février le loto au bénéfice de l'école. Le 28 février sera la veillée Brassens. Le 11 avril théâtre avec la troupe du foyer (2ème équipe) présentera elle aussi sa dernière représentation à Tamnies "J'y suis, j'y reste !".

D'autres manifestations sont prévues mais les dates restent à définir.



Composition du bureau :

Président d'honneur: Didier Gaillard

Président: Jean Luc Bugat

Vice-président: Michel Lassalvetat

Secrétaire: Danièle Lassalvetat

Trésorière: Valérie Chiotti

Trésorière adjointe: Françoise Cacheleux

De nouveaux projets !

Section Théâtre "adulte"

C'est avec la mise en chantier de deux nouveaux projets que la troupe du Foyer démarre l'année 2015.

Dans un premier spectacle intitulé "Nous, les femmes" celles-ci seront à l'honneur en jouant notamment "Temps de chien" (où s'est illustrée Valérie Lemerrier) et des extraits "Des Fugueuses" (succès de Line Renaud et Muriel Robin).

A l'inverse le deuxième spectacle avec "Espèces menacées" de Ray Cooney (adapté et joué par Gérard Jugnot) fera la part belle aux hommes.

Le rire et l'humour seront les points communs de ces deux spectacles placés sous le signe de la comédie contemporaine.



La troupe du Foyer sera aussi représentée par quelques-uns de ses membres qui se sont engagés dans la Bal'Adéta, création originale de l'Association de développement du théâtre amateur, qui sera donné dans les rues de St Cyprien les 19 & 20 septembre 2015.

D'ici là, on tirera le rideau à Tamnies sur "Qui est Mr Schmitt ?" (le 24 janvier) et "J'y suis, j'y reste" (le 11 avril).

L'occasion de voir ou revoir ces deux spectacles qui totalisent plus de 25 représentations sur 2013/2014.



Comme les années précédentes Didier Gaillard a organisé à la satisfaction de tous, la sortie récréative.

C'est sur le bassin d'Arcachon que le groupe s'est ressourcé avant de voguer vers de nouvelles aventures.

Composition de la troupe:

Comédiennes: Corinne Burg, Nadine Bloudeau, Delphine Dalbavie, Annie De Sousa, Danièle Lassalvetat, Karine Pasquer et Anne Prigent.

Comédiens: Eric Charlier, Michel Faujanet, Pierre Fock, Guy Phélip, Gabriel Valeille et Christian Veyret.

Techniciens: Jean Luc Bugat et Alain Cacheux.

Mise en scène: Michel Lassalvetat.

Section Théâtre "Jeune"

L'atelier Théâtre a repris ses activités du jeudi après la classe et concerne actuellement 12 enfants de 8 à 10 ans. Les jeunes comédiens de l'an passé ont presque tous choisi de continuer l'aventure du jeu scénique et l'aisance corporelle acquise l'année dernière permet au groupe d'accentuer cette saison davantage le travail de la voix et des dialogues; challenge difficile mais passionnant pour les petites voix d'enfants!!

Animatrices: Anne Prigent et Sabine Thomas

Sortie Arcachon



Nouvelles de la section...

L'année 2014 aura été la saison la plus chargée en sortie pour la section depuis sa création en 1996 (qui fêtera bientôt ses 20 ans).

Jugez en vous-même :

Février: Palavas les Flots .

Mars: Beauvais.

Avril: Clermont- Ferrant.

Mai: Pamiers, Argentat.

Juin: Labattut (Landes), Limoux, Eyvigues, Dax.

Août: St bonnet (19)

Septembre: Feytiat (87) Tulle, St André-Allas, Agen (Coupe de France), Chanteloup en Brie, Cornil (19).

Octobre: Bassens, Evreux.

Novembre: Perpignan, Ste Féréole (19).

Il va sans dire, qu'à plusieurs reprises, la section a du se scinder en deux, voir en trois, pour pouvoir accéder au maximum de demandes de participation sans pouvoir, malgré tout , satisfaire tout le monde.

Beaucoup de kilomètres parcourus aussi: Palavas les Flots, Beauvais, Evreux, Chanteloup en Brie, Perpignan, pour les plus lointains.

Pas beaucoup de concours cette année mais des résultats corrects:

Beauvais: 2 médailles d'or ; Serge et Christian.
2 médailles de bronze : Sébastien et Christian.

Agen (Coupe de France): médaille d'or "niveau Confirmé" Sébastien. médaille de Bronze "niveau Maître" Christian.

Chanteloup en Brie; 2ème place "catégorie voiture" et 3eme place "catégorie diorama" : Serge.

L'année 2015 devrait être légèrement plus calme. Certainement.....

Mars: Onet le Château (Rodez).

Mai: Castillon la Bataille.

Juin: Gramat, St Brieux, Chateauroux, Eyvigues.

Septembre: 12 et 13; notre expo à Montignac. Cette année nous sommes chargés de l'organisation de la coupe de France.

Octobre: Muret, Niort, Montbrison. Plus celles dont nous n'avons pas les dates à ce jour.

En attendant de se voir, peut être , les 12 et 13 septembre à Montignac, ou avant pourquoi pas, recevez de la part de toute la section, nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Pour tout renseignement sur notre passion:

Christian Chauzaint: responsable de la section.

Tél: 05 53 31 04 09

courriel: c.chauzaint@orange.fr



Montignac *salle des fêtes*

12 & 13 septembre 2015

EXPOSITION MAQUETTES

"Comptant pour la Coupe de France"

Organisée par la
Section Maquettes
du Foyer Rural de Tamnies



Section Danse



Toujours autant d'ambiance et d'enthousiasme le vendredi soir à la salle des fêtes pour nos cours de rock! Une année 2014 qui a vu l'aboutissement de plusieurs semaines de travail acharné avec la présentation lors de la soirée des sections d'une très jolie chorégraphie qui a ensuite été revisitée et présentée à nouveau lors de la soirée beaujolais le 23 novembre dernier. Cette soirée, organisée par le Comité des Fêtes, a aussi été l'occasion d'une initiation au madison par nos danseurs, rockeurs, mais pas que... Bonne année à tous !

Valérie Chiotti, responsable de la section
Tél : 05 53 59 22 83

Le travail de la saison dernière sur le thème des chansons d'amour s'est finalisé en juin par un premier concert à l'église de Tamniès et puis en septembre par un second concert à l'église de la Chapelle- Aubareil.

De nouvelles voix sont venues étoffer notre modeste chœur à la rentrée de septembre et à la suite du traditionnel "Petit Concert de Noël" à Tamniès, nous répétons actuellement le nouveau répertoire pour le concert de juin 2015: "le temps qui passe"...

Si chanter vous plait, n'hésitez pas à venir nous rejoindre!!...

Répétition chaque lundi de 20h30 à 22h à l'école.

Anne Prigent,
responsable de la section

Section Chorale



Concert de Noël décembre 2012



Les participants se réunissent toujours le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

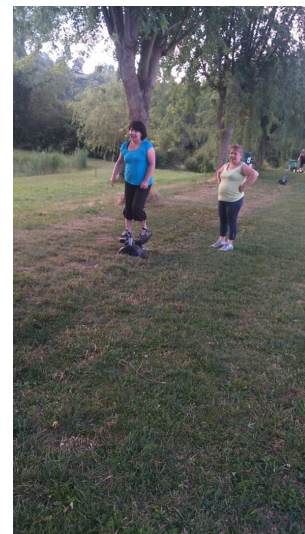
La gymnastique qui se pratique est basée sur des exercices de renforcement musculaire et des séances de step qui peuvent durer de 10 à 15 mn.

Le cours est animé par Bruno Laval dans une ambiance très conviviale

Notre groupe est composée d'une vingtaine de personnes.

Tarifs et renseignements :

Nathalie Marillier 05 53 29 64 57 (HR)



séance en plein air au mois de juin dernier

Association de Danse contemporaine *Le fil à la Tête*



L'association propose depuis 2009 des cours de danse (accessibles à tous, même débutants), pour adultes tous les mercredis soir à la salle des fêtes de 19h30 à 21h.

Valérie Ardilliez Gourvat, notre professeur de danse, donne également des cours :

Le lundi soir à Plazac : cours enfants de 17h30 à 18h30

cours adultes de 18h30 à 20h00

Le mardi à Sarlat : cours adultes de 18h30 à 20h00

Le jeudi à Sarlat : cours éveil 4-6 ans de 17h 00 à 18 h00

cours enfants de 18h00 à 19h00

Retour sur 2014 :

Le 11 janvier 2014 nous avons dansé dans le château de Sauveboeuf, à Aulas, dans le cadre du Téléthon.

Projets 2015 :

Participation aux Arts en Folies à Sarlat

Ateliers et stages sont prévus, (dates à définir, notamment le stage avec Nancy Spanier prévu en 2014, qui a dû être reporté).

Contacts et renseignements :

Nathalie Marillier (Présidente) 05 53 29 64 57 (HR)

Valérie Ardilliez Gourvat 06 81 53 16 29

C U I S I N E Atelier Partagée

L'association de L'Atelier de la Cuisine Partagée a maintenant 3 ans d'existence. Elle a pour but de réunir des personnes de tous horizons qui souhaitent faire connaître, échanger, découvrir, conseiller et partager ses expériences en matière culinaire.

Nous nous réunissons une fois par mois, le samedi après midi, pour la confection d'un plat qui est proposé et réalisé par l'un d'entre nous. Ce dernier nous délivre le secret de sa réussite. Ce même plat est ensuite dégusté le soir par les participants moyennant une contribution financière.

Vous pouvez également nous rejoindre seulement pour la partie dégustation, à condition de vous inscrire à l'avance, et en contrepartie d'une participation financière.

Les prochains ateliers sont programmés pour 2015



Tamniès en Balades

Outre les balades du mercredi, ouvertes à tous et réunissant le plus souvent le long des sentiers un bon « groupe d'amitié », Tamniès en Balades a organisé et encadré cette année encore la balade de la rando-motos du mois de mai et la balade nocturne du mois d'août, en partenariat respectif avec le Comité des Fêtes et le Foyer Rural du village...

Deux manifestations tout à fait réussies qui ont réuni à chaque fois de très nombreux marcheurs, à la découverte du patrimoine local mis en valeur pour l'occasion.

Si marcher vous tente, n'hésitez pas !!

Rendez-vous chaque mercredi à 14h (en hiver) devant l'école pour environ 8 à 9 km ,

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer et/ou si vous avez des recettes à nous faire découvrir.

L'Atelier est ouvert à toutes et tous avec possibilité d'adhésion (10 euros).

A bientôt !

Composition du bureau :

Présidente : Patricia DESCAMPS.

Tél. : 05 53 29 65 87/06 85 40 01 71

Trésorière : Hélène VENANCIE.

Tél. : 06 86 14 08 53

Secrétaire : Rosine SANCHEZ .

Tél. : 06 88 48 07 90

Siège : chemin de l'Amérique

24620 TAMNIES

qui se terminent toujours par le verre de l'amitié!!

Contact: Christian Veyret 06 88 63 39 33



Association « Renouveau du petit patrimoine de Tamniès »

En 2014, l'association, avec l'aide de la municipalité, a poursuivi ses restaurations malgré quelques samedis annulés. Elle a notamment finalisé les sites suivants :

Fontaine du Moulin de Campagnac, cabane des Millaloux, cabane de Malat, cabane du Coustal, four du Coustal, cabane de Goutebelle, sentier des Millaloux ...



Depuis 6 ans nous avons restauré : 37 cabanes, 10 fontaines, 1 travail, 2 pigeonniers, 2 croix, 2 lavoirs et ouvert 15 sentiers ou chemins. Il reste encore de nombreuses cabanes et fontaines "restaurables"...

Un inventaire du petit patrimoine de la

commune (construit en pierres, en ruine ou restauré) a été effectué, la liste n'est pas encore close (si vous connaissez des ruines dans les bois ...). Cet inventaire peut être communiqué par la mairie.

Nous nous réunissons un samedi par mois excepté en juillet-août et nous travaillons pendant la matinée avant de partager un repas. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts.

Il faut savoir que chacun peut trouver sa place et peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine ...

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont donné l'autorisation de passage dans un bois ou à une limite de propriété, pour qu'on puisse ouvrir un sentier ou un chemin (non accessible aux engins motorisés) afin de pouvoir accéder ou tout au moins voir les sites restaurés du petit patrimoine (condition de restau-

ration). Je rappelle qu'un sentier privé peut toujours être fermé en cas de problème ou de souhait d'un propriétaire. Nous remercions également les familles qui ont fait un don à l'association, soit en argent soit en lauzes (nous manquons toujours de lauzes).

Quelques circuits (6 pour le moment) de promenade « petit patrimoine » viennent d'être élaborés et sont connus des adhérents et de la mairie. Le nettoyage des chemins est à la charge de la municipalité et de l'association mais tout propriétaire ou promeneur peut aussi participer ...

Je rappelle que « Tamniès en balade » organise chaque mercredi des promenades qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine. Toute personne de la commune ou d'ail-



leurs peut s'inscrire à l'association et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de participation aux chantiers), s'adresser à un membre de l'association. (voir dates des travaux, réalisations, cartes, bureau) sur le site:

www.petitpatrimoinetamnies.fr.

On peut se procurer des DVD sur nos restaurations depuis 2008 au profit de l'association (s'informer auprès de la mairie ou de moi-même).

L'Assemblée Générale est prévue le 14 mars 2015.

Jacques Crouzel

rétrospective 2014

Dimanche 19 janvier :

Assemblée générale du club.

Bilan moral & financier 2013, renouvellement du bureau, galette des rois.

Vendredi 21 mars :

Journée "Natural Santé" avec repas et loto gratuit (27 participants).

Samedi 05 avril :

Spectacle L'Ange Bleu (le bus était complet).

Dimanche 06 juillet :

Animation de notre loterie dans le cadre de la fête du village.

Samedi 26 juillet :

participation au festival Più di voce (en partenariat avec le Foyer Rural, le Comité des fêtes et la mairie).

Du 11 au 22 septembre :

Croisière sur l'Adriatique 'Venise, Grèce, Turquie, Croatie... (51 participants dont 41 du Club).

Dimanche 26 octobre :

repas de fin d'année (restaurant Laborderie) 64 convives.

Dimanche 23 novembre :

Loto du club (aux chandelles en raison d'une panne générale d'EDF).

Mardi 16 décembre :

participation au Noël des enfants de l'école.

Composition du bureau :

Présidente: *Ginette Marillier*

Président d'Honneur: *Bernard Venancie*

Secrétaire: *Françoise Cacheleux*

Secrétaire adjoint: *Robert Raynaud*

Trésorier: *Yvon Pestourie*

Trésorière adjointe: *Colette Valérie*

programme 2015

Dimanche 11 janvier :

Assemblée générale du Club

Bilan moral & financier 2014, renouvellement du bureau et galette des rois.

Vendredi 24 avril :

"Rendez-vous avec les stars" au Palio de Boula-zac (nouveau spectacle présenté par Patrick Sabatier).

En Mai :

Sortie d'une journée au château de Sauve-boeuf.

Du 1er au 04 juin :

Escapade au Pays de G. Brassens, Béziers, Montpellier et Sète.

Dimanche 05 juillet :

animation de notre loterie dans le cadre de la fête du village.

Dimanche 26 juillet :

participation au festival Più di voce (en partenariat avec le Foyer Rural, le Comité des fêtes et la mairie). Au programme : Le barbier de Séville.

Du 07 au 13 septembre :

Voyage de 7 jours en Espagne: Madrid et ses alentours, Tolède, Avilla, Ségovie, Burgos etc...

Dimanche 25 octobre :

repas de fin d'année (restaurant Laborderie).

Dimanche a-m 29 novembre :

Loto du club.

Dimanche 10 ou 17 janvier 2016 :

Assemblée générale du Club

Bilan moral & financier 2015, renouvellement du bureau et galette des rois.

Le Club Culture & Détente est composé
de 65 adhérents (es)

GYM DOUCE SENIOR à TAMNIES

Préserver votre
condition
physique pour
votre quotidien!



Salle des fêtes

MARDI
en semaines paires

15h15 à 16h15

TONIFICATION
PARTAGE
EQUILIBRE

Nous contacter:
Amélie-Anne FUMAT
0 46 86 25 91



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
AQUITAINE



Chacun.sa.gym.pn@gmail.com
Blog:chacunsagym.canalblog

CHACUN SA GYM EN PERIGROD NOIR

Ne pas jeter sur la voie publique



Crée cette année et avec plus de 20 adhérents aujourd'hui à son actif, l'association **DYNAMI SPORT** propose des actions et des manifestations sportives et éducatives sur le territoire Sarladais.

Notre association ne cesse de s'étoffer au fil des mois grâce à une dynamique importante du bureau, des membres, ainsi que des partenaires externes (maires, responsables d'institutions, associations, sponsors ...) qui croient véritablement en nos projets. Toutes ces personnes permettent d'assurer et d'encadrer ces actions et donc ainsi de pouvoir les pérenniser.

L'année 2014 a été une grande réussite pour nous car elle fût marquée par la 1ère édition des « Olympiades Festives Intercommunales », le 22 juin 2014, qui rassembla près de 400 personnes sur notre Étang communal.

Ce projet soutenu par la Communauté des Communes Sarlat- Périgord Noir nous a permis de créer des liens forts et importants avec différentes structures, de façon à pouvoir rendre les projets de plus en plus importants et de garantir leur mise en place.

Cet événement nous a demandé une énorme organisation, qui dura près d'un an, afin que tous les ingrédients soient réunis pour que le projet devienne ambitieux.

Les critiques plus qu'encourageantes nous portent à croire que ce projet peut prendre une ampleur très importante pour le territoire Sarladais et pour notre village au fil des années.

Pour cette année 2015, nous proposons 3 événements :

- 1) 2ème édition des Olympiades - **Samedi 20 juin 2015,**
- 2) Tyrolienne sur le clocher de l'Eglise "Fête à Tamniès" **Samedi 04 et Dimanche 05 juillet 2015**
- 3) 3ème saison du projet d'animation, en partenariat avec les mairies et le club de football de l'EMT, de deux journées éducatives, culturelles et pédagogiques pour les enfants des communes de Marquay et de Tamniès âgés de 6 à 14 ans - **Vendredi 10 et Samedi 11 juillet 2015.**

La recherche et l'organisation pour la mise en place de ces projets nous ont demandé et nous demandent encore énormément de temps, d'énergie, de travail, de patience et de volonté. Nos efforts importants sur le démarchage de subventions, partenaires, sponsors, nous sont donc aujourd'hui chaleureusement récompensés. Sans la construction et la recherche de ces réseaux depuis quelques années, ces projets n'auraient jamais réussi à prendre l'ampleur que nous espérions, voir ne jamais être mis en place sur le territoire.

Merci à l'ancien Maire LABORDERIE Gérard ainsi qu'au Maire actuel VENANCIE Bernard et au Conseil Municipal pour leur soutien et leur confiance depuis plusieurs années.

Le Conseil d'Administration remercie tous les membres de l'association et tous les bénévoles pour leur aide précieuse qui a contribué à la réussite de ces projets car sans eux ceux-ci n'auraient sans doute jamais vu le jour !

Bravo à Morgan de Sousa qui est à l'initiative de ces différents projets !

Bonne année 2015 à toutes et à tous !!! A très bientôt !!!

Dynami sport

« Pas de vérité en football ! »

Si vous vous souvenez de nos quelques lignes de l'année dernière, nous disions quelque chose comme : « en football, on dit souvent qu'il n'y a pas de vérité »...

Nous pouvons vous dire que depuis...rien n'a vraiment changé !

Eh oui, l' EMT a connu une fin de saison 2013/2014 enthousiasmante avec une première place pour notre équipe fanion, une finale de championnat, un excellent parcours en coupe de Dordogne,...sans oublier un bon milieu de tableau pour la réserve et une saison complète pour notre C : les challenges sont donc relevés pour notre nouvelle saison 2014/2015 !

En effet, notre équipe C est fièrement reconduite pour que notre club puisse le plus longtemps possible être celui de tous les footballeurs, pour tous ceux qui souhaitent le pratiquer, et peu importe leur niveau. C'est également dans cet esprit que l'équipe loisirs est relancée avec un effectif quelque peu rajeuni, relançant une dynamique nécessaire et importante pour notre club.

L'équipe B continue son bonhomme de chemin en P2 et notre première, forte de sa belle année dernière évolue désormais en P1 (2^{ème} division du département sur les 5 niveaux existants), ce qui est un gros challenge car avec Condat, nous sommes sans conteste les « petits poucets » de la division...Et pourtant à la trêve hivernale nous ne sommes pas derniers !...ni avant dernier !

Nous vous avons bien dit qu'en football il n'y a pas de vérité! Et même qu'avec un peu de « chauvinisme » bien placé, si nous n'avions pas eu notre panoplie de blessés cet automne, nous serions actuellement à mi- saison bien mieux placés qu'en milieu de classement pour les équipes A et B, et 10^{ème} pour la C qui n'a pas pu toujours jouer.

Ceci démontre bien que plus la compétition augmente, plus il est nécessaire que tous les membres de notre association fasse un peu plus pour bien vivre à ce niveau.

Ceci demande plus d'engagement, de rigueur, et de mental afin de savoir faire face aux nouvelles difficultés... Et on apprend aussi beaucoup plus dans la difficulté, à partir du moment où l'on fait preuve de l'humilité nécessaire pour accepter de se remettre toujours en question, et aussi d'un vrai engagement qui font que parfois...on obtient bien plus que ce que l'on espérait !

C'est en tout cas avec de l'espoir que nous allons attaquer cette nouvelle année et notre 2^{ème} partie de saison qui s'annonce passionnante avec la reprise du championnat début février. Nous avons tous beaucoup de plaisir à nous côtoyer au sein de notre association qui est ouverte à tous ceux qui veulent partager des moments forts les week-ends, que ce soit sur comme en dehors des terrains en tant que dirigeant bénévole...ou encore spectateur ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'ensemble des licenciés bénévoles de l'E.M.T se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur pour 2015.

Salutations sportives,
Loïc DE SOUSA





Comme tous les ans, le comité des fêtes a animé la vie de notre village par l'organisation de diverses manifestations tout au long de l'année 2014.

L'édition 2014 de notre Randonnée Motos, organisée le 4 mai, a connu son habituel parcours matinal suivi du repas à la salle des fêtes. Elle s'est doublée d'une randonnée pédestre pour les accompagnants. Pour son dixième anniversaire, elle s'est ensuite étoffée d'un second parcours durant l'après midi. Le succès de

cette manifestation ne s'est pas démenti, avec toujours un nombre croissant de participants.

La Fête au village, organisée du 5 au 7 juillet, a cette année encore bénéficié d'une bonne affluence, malgré les conditions météorologiques qui ne nous ont pas toujours été favorables. L'animation, assurée la samedi soir par le groupe TTC et le dimanche soir par Diffusion 24 a attiré cette année encore de nombreux danseurs sur la piste.

Le 20 juillet, l'étang a accueilli notre vide grenier avec de nombreux exposants.

Enfin, le 22 novembre la soirée Beaujolais organisée à la salle des fêtes, accompagnée cette année d'une initiation au Madison, s'est poursuivie tard dans la nuit.



Et bien sûr, l'année 2014 a été clôturée par le traditionnel repas dansant du réveillon de la Saint-Sylvestre. Le passage à l'année 2015 a ainsi pu s'opérer dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenons par ce petit mot à remercier l'ensemble des bénévoles qui par leur investissement, tout au long de l'année, ont permis que ces différentes manifestations puissent être menées à bien et se déroulent sans accroc et dans la bonne humeur.

L'année 2015 s'annonce encore riche en événements. Des manifestations telles que la Randonnée Motos et la Fête au village sont d'ores et déjà reconduites. Nous vous invitons à venir nombreux pour y participer.



Toutes les bonnes volontés sont évidemment les bienvenues. Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent, en fonction de envies, leurs motivations et leurs disponibilités, à venir nous rejoindre dans l'organisation de nos manifestations, et ainsi à apporter leur contribution à l'animation de notre beau village de Tamnies.

Retrouvez toutes nos activités sur le site :

<http://www.idpratic.fr/>



Club Informatique de Tamniès

Avec L2i je deviens un pro de l'ordi !

Aujourd'hui, l'usage de l'internet devient indispensable et prend une place importante dans la vie de chaque individu. Chacun d'entre nous éprouve des difficultés à paramétrer et utiliser son smartphone, sa tablette ou son nouveau portable sous Windows 8.

L'association L2i : Loisir Internet Initiation a été créée dans le but de familiariser nos concitoyens aux usages de l'internet. Les besoins sont donc évidents et nous nous efforcerons de répondre aux attentes des gens en organisant des activités et des journées à thème.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez qu'un thème soit abordé.

Vous avez la possibilité en cas de problèmes d'utiliser le nouveau forum d'entraide sur notre site: **<http://l2i.tamnies.com>**



Vous trouverez aussi sur notre site le calendrier des diverses manifestations et les horaires d'ouverture de la salle.

Contact et renseignements 06.33.87.31.67 ou richard@tamnies.com

Je vous souhaite une bonne Année !

Richard Bonnafox

1ère téléassistance
de Dordogne
depuis 1987



Plus qu'un service d'urgence, une présence
bienveillante et une écoute personnalisée
à chaque instant.



cassiopea

**A votre écoute
chaque jour**

29 rue de Metz - 24 000 Périgueux - tele.assistance@cassiopea.fr



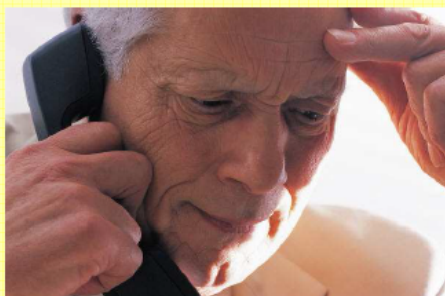
50% de réduction fiscale
selon loi en vigueur



**Antenne d'écoute et de lutte
contre la maltraitance
des personnes âgées et/ou handicapées
en Dordogne**

05 53 53 39 77

Des permanences d'écoute téléphonique
anonyme pour **recueillir les faits et échanger**

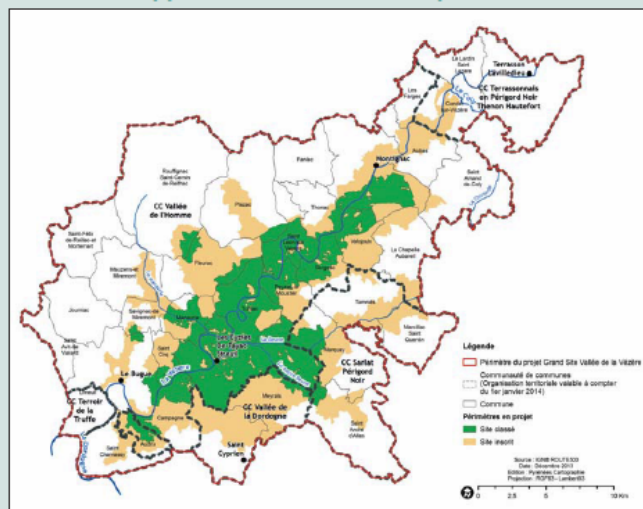


Une analyse de la situation par une
équipe pluridisciplinaire

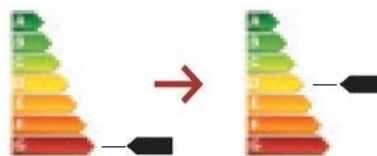
Un retour vers l'appelant pour
conseiller, informer, orienter, soutenir

Permanences téléphoniques
Lundi et jeudi de 14 heures à 17 heures
Répondeur 24h/24, 7 jours sur 7

ALMA 24 - B.P. 10038 - 24002 PÉRIGUEUX cedex
Courriel : alma24@cassiopea.fr



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



RÉNOVER SON LOGEMENT DEVIENT AUJOURD'HUI PLUS FACILE ET MOINS CHER

Pour changer sa chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler sa toiture, son sol ou ses murs, un dispositif complet d'accompagnement et d'aides financières, dont deux nouvelles primes, est aujourd'hui disponible pour les propriétaires occupants ou bailleurs. Le plan de rénovation énergétique de l'habitat, lancé en septembre, permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire d'importantes économies d'énergie.

Le montant des aides dépend de la nature des travaux, du type de logement, de la composition du ménage et de ses revenus. Pour en profiter, n'hésitez pas à contacter l'ADIL24 au : **05.53.09.89.89** - site Internet : **renovation-info-service.gouv.fr**

Permanence de l'ADIL 24 tous les lundis de 9h à 12h et 13h30 à 16h au Point Info Famille - CAF 91 Av. Selves **24200 SARLAT**



Le recensement militaire, pensez-y !

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 pour les départements 23 et 24
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Gendarmerie Nationale



FICHE RÉFLEXE POUR LA LUTTE ANTI-CAMBRIOLAGE

La communauté de brigades de SARLAT-LA-CANEDA se compose de la brigade chef-lieu de SARLAT, et des brigades de proximité de SALIGNAC-EYVIGUES et de CARLUX.

La brigade de SARLAT est ouverte au public tous les jours de l'année de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (dimanches et jours fériés compris 09h00- 12h00 et 15h00- 18h00).

La brigade de SALIGNAC-EYVIGUES est ouverte au public le lundi, mercredi et samedi de 14h00 à 18h.

La brigade de CARLUX est ouverte le mardi, jeudi de 14h00 à 18 heures et le samedi de 08h00 à 12h00.

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, il suffit de composer le 17 (d'un fixe ou portable) pour entrer en communication avec la Gendarmerie.

Il est important que chacun mette en application des règles simples de sécurité afin de dissuader, bloquer, ralentir et détecter la délinquance. Il est à noter que dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance :

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments. Les vols de voitures sont, dans leur grande majorité, des "vols d'opportunité". Les voleurs saisissent les occasions qui se présentent.

- Veiller à fermer à clé et à verrouiller les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile (même pour un temps limité).

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage demande à avoir un comportement de vigilance et du bon sens en prenant de bonnes habitudes en cas d'absence :

- Ne donner aucune information sur les réseaux sociaux

- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence prolongée.

- Prévenir vos proches voisins de votre absence, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement, et faire enlever votre courrier de la boîte aux lettres.

- Déposer les objets de valeur dans un coffre (Penser à noter leurs caractéristiques et à les photographier)

- Protéger son habitation (Clôture, éclairage par détection, protection par alarme avec alerte sur portable ou via une télésurveillance, et protection par système de vidéo surveillance...)

Pour les commerces, les ouvertures doivent être équipées d'une protection mécanique comme la pose d'un rideau métallique. Les vitrages des devantures doivent posséder une résistance élevée répondant à des normes. Les commerces peuvent opter pour une protection électronique détectant les intrusions avec une alerte immédiate via le téléphone portable ou un télé-surveilleur. La détection d'intrusion peut être couplée avec l'éclairage du commerce. Pour les commerces isolés, il est conseillé de clôturer l'établissement. Il convient donc de renforcer la sécurité pour éviter ou ralentir l'intrusion.

-PLAN TRANQUILLITÉ VACANCES - N'hésiter pas à signaler à la brigade, les périodes durant lesquelles vous vous absentez (vacances ou week-ends). Les patrouilles effectueront des passages réguliers à votre adresse afin de détecter tout signe suspect.

10+5^{ans}



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Le Conseil Municipal

Bernard Venancie, Maire
Gérard Laborderie, 1er adjoint
Lydie Lacombe, 2ème adjointe
Bernard Souffron 3ème adjoint
Michel Lamaze
Valérie Chiotti
Samuel Phélip
Didier Gaillard
Jean-Paul Roulland
Michel Huguet
Christelle Lamonzie

Les personnes à votre service

A l'école :

Anne Prigent, directrice
Sabine Thomas, ATSEM
Claudette Laborderie, cantinière
Carole Seyral, à la garderie
Florence Tripied, bus et entretien

Aux ateliers :

Joël Seyral, agent de la communauté
de communes
Joël de Sousa
Claude Seyral
Daniel Larivière

A la mairie :

Nathalie Marillier
Carole Seyral



Mairie de Tamniès

Le Bourg

24620 TAMNIES

Tél : 05 53 29 68 95

Fax : 05 53 29 68 68

Courriel : mairie.tamnies@wanadoo.fr

Site officiel : www.tamnies.com

Ouverture au public : lundi 9h-12h et 14h-16h

Du mardi au vendredi : 9h-12h